

Les bibliothèques à Paris

Une nouvelle approche des statistiques

Depuis sa création en avril 1995, l'Observatoire permanent de la lecture publique à Paris (OPLPP) agit à plusieurs niveaux, tout d'abord celui d'une coopération concrète¹, puis celui d'une analyse commune de l'évolution de la lecture publique à Paris. Il a également pour objectif de réunir toutes les informations nécessaires à la réflexion des institutions membres sur leurs missions particulières dans un contexte commun.

Aline Girard-Billon

Service scientifique des bibliothèques de la ville de Paris

aline.girard-billon@mairie-paris.fr

L'existence d'un groupe de travail sur les statistiques contribue à la réalisation de cet objectif et permet de répondre à la demande souvent exprimée par les responsables des institutions de l'OPLPP de pouvoir disposer d'un instrument d'appréciation globale de l'offre parisienne de bibliothèques.

Par le biais de cette structure permanente, l'OPLPP effectue un travail de recensement statistique. Il s'agit là du premier recueil d'informations synthétiques sur l'offre interinstitutionnelle de lecture publique à Paris. Le dernier rapport statistique publié présente les données 1996 et 1997 des bibliothèques parisiennes membres de l'Observatoire : horaires, effectifs, budget, locaux, places assises, collections, acquisitions, offre électronique, fréquentation, prêts, communications sur place. Les statistiques 1997 intègrent pour la première fois les données fournies par la Bibliothèque nationale de France (BnF) pour son niveau haut-de-jardin, ouvert au grand public en décembre 1996.

Les statistiques produites distinguent d'une part les données des bibliothèques considérées comme de véritables bibliothèques publiques, quels que soient leur statut et leur

autorité de tutelle (bibliothèques municipales-BM, haut-de-jardin de la BnF, Bibliothèque publique d'information-BPI, médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, bibliothèque Sainte-Geneviève), d'autre part celles des bibliothèques universitaires et inter-universitaires *intra muros* et des bibliothèques des grands établissements (bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, bibliothèques Mazarine et du musée de l'Homme). Cependant, seules les données des bibliothèques « publiques » sont analysées dans le présent article, sauf mention explicite, et ce pour deux raisons. Tout d'abord, parce que les chiffres fournis par la Sous-direction des bibliothèques et de la documentation du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie ne permettent pas d'alimenter toutes les rubriques, du fait de lacunes liées à la structure même du formulaire statistique annuel des bibliothèques universitaires; ensuite, parce qu'il paraît peu pertinent d'élaborer systématiquement un commentaire globalisant pour des institutions aux missions aussi différentes que les bibliothèques « publiques » et les bibliothèques universitaires.

1. Voir la publication du plan-guide Paris en bibliothèques : des bibliothèques municipales à la Bibliothèque nationale de France en passant par... en octobre 1995 et sa réédition en décembre 1998, les échanges de stagiaires entre les différentes institutions.

Tableau 1
OPLPP : L'offre de lecture publique à Paris
(extraits des données statistiques 1997)

Bibliothèque	B.N.F. (Paris-Deparc)	B.P.I. (Bibliothèque de la Ville de Paris)	La Villette	Ville de Paris	Sainte-Geneviève (B.S.)	SOUS-TOTAL	B.N.F. Intercomm. S.N.F.	B.P.I. Intercomm.	CENTRES Municipaux de Lecture	SOUS-TOTAL	TOTAL GÉNÉRAL
HORAIRES											
- horaire d'ouverture heb.	51	64	48	44	72		nd	nd	nd		
- nombre de jours ouvrables/an	300	270	313	251	285		214	250	229		
EFFECTIFS											
- Emplois budgétaires permanents (ETP)	500*	195	117,48	898,4	97	1 863,1	272	304	82	658	2 521
- Emplois non permanents (ETP)	80*	35	0,5	118	23,6	264	nd	nd	nd	nd	NS
BUDGET (en francs français)											
- Dépenses de fonctionnement (hors acquisition de titres - compris dans OPL)	330 000 000	80 605 000	60	225 434 351	12 394 100	NS	44 332 067	79 046 451	nd	NS	NS
- Dépenses d'investissement	23 000 000	10 314 000	4 457 000	22 627 306	4 568 649	64 862 354	23 620 170	41 291 937	3 250 668	68 757 803	133 620 837
- Recettes propres à la bibliothèque	20 000 000	2 185 000	1 814 145	8 548 698	4 527 418	37 074 261	12 394 727	19 303 625	nd	31 098 352	48 772 613
Locaux et accès ouverts											
- nombre de sites	1	1	1	68	1	72	39	13	3	35	127
- surfaces utiles (m²)	45 679	13 726	11 400	66 287	16 320	147 412	32 991	52 400	nd	NS	NS
- nombre de places de lecture (non-équipées)	1 637	1 946	480	2 830	290	8 663	4 918	4 717	319	12 014	20 677
- nombre de postes de consult. équipés	223	400	289	130	37	1 099	nd	nd	nd	NS	NS
- Nombre total de terminaux	nd	174	143	525	119	958	nd	nd	nd	NS	NS
Nombre d'accès publics											
- au catalogue en ligne	135	69	60	130	26	420	nd	nd	nd	NS	NS
- à Internet	12	9	0	0	4	25	nd	nd	nd	NS	NS
- à des bases de données	31	1	1	0	0	31	nd	nd	nd	NS	NS
COLLECTIONS											
Total imprimés (micrographes et films de vid.)	198 000	477 000	287 858	4 613 157	1 202 169	6 182 184	1 133 798	4 536 545	372 055	6 542 399	12 824 583
Total documents sonores	15 000	15 021	315	496 506	478	527 320	nd	nd	nd	NS	NS
ACQUISITIONS											
Total imprimés (micrographes et films de vid.)	50 000	16 862	5 869	200 382	25 239	301 352	72 886	83 015	10 315	166 217	467 589
Total documents sonores	7 000	1 141	nd	47 545	8	NS	nd	nd	nd	NS	NS
Nombre d'abonnements (quotidiens compris)	2 000	2 715	2 901	8 385	5 300	21 321	7 931	16 127	1 296	25 304	46 625
Fréquentation (hors devoirs scolaires)	610 000	2 734 792	1 271 584	6 000 000	386 548	10 002 914	4 315 224	2 063 588	100 070	6 468 601	17 371 856
Nombre de prêts directs	-	-	212 678	10 428 539	3 856	10 642 973	772 540	442 871	18 602	1 433 013	12 076 886
Nombre d'emprunteurs (hors vid.) dont : - Citoyens - Étrangers	-	-	8 530	305 114	66 213	379 861	81 590	103 315	12 176	227 072	406 933

ND : non déterminé
NS : non significatif

Les bibliothèques à Paris : quelle réalité ?

Au 31 décembre 1997, après l'ouverture du niveau haut-de-jardin de la BnF, ce sont 147 500 m² de bibliothèques de lecture publique qui sont à la disposition des Parisiens sur 72 sites. Les espaces publics totalisent plus de 91 000 m² – de la plus grande, la BnF (26 300 m² au niveau haut-de-jardin) à la plus petite, une BM de quartier du 16^e arrondissement (100 m²) – et offrent près de 8 700 places de lecture (cf tableau 1 ci-dessus).

Les moyens

Les dépenses de fonctionnement des bibliothèques membres de

l'OPLPP² s'élèvent à environ 650 millions de francs, dont 455 pour le personnel. Les dépenses d'acquisitions de documents atteignent près de 65 millions de francs, celles de reliure et d'équipement des documents 15,7 millions. La maintenance des systèmes informatiques de bibliothèques coûte 20,9 millions de francs, les animations et expositions 27,6 millions de francs. Les dépenses d'investissement sont de 60 millions de francs en 1997³.

Les recettes propres aux bibliothèques s'élèvent à 37 millions de francs, dont 17 de droits d'inscription. Les bibliothèques publiques fonctionnent avec un effectif de près de 1 900 emplois budgétaires permanents et 260 emplois non permanents (vacataires, contrats emploi solidarité-CES, etc.)⁴. Les effectifs⁵ se répartissent en personnels spécifiques (74,1 %), personnels administratifs (9,6 %), personnels techniques (4,5 %) et emplois non permanents (11,8 %).

2. Hors la médiathèque de la Villette, dont les frais de gestion et d'entretien sont assurés par la Cité des sciences et de l'industrie.
3. Construction et équipement, hors achats de documents.

4. Équivalents temps plein.
5. De 4 établissements sur 5 (BPI, La Villette, bibliothèques de la ville de Paris, Sainte-Geneviève), soit 1 505 agents permanents et non permanents.

Les bibliothèques
publiques
parisiennes
sont
très largement
utilisées
par le public
et on peut estimer
le nombre
d'entrées
annuelles
à 11 millions

L'offre documentaire

L'offre documentaire des bibliothèques parisiennes de lecture publique est évaluée à près de 6 200 000 imprimés, dont 3 400 000 en libre accès; environ 530 000 documents sonores⁶, dont 488 000 phonogrammes musicaux, 33 000 livres-cassettes et 5 800 méthodes de langue; 36 700 cassettes vidéos et CDV⁷; 918 cédéroms⁸ et 1 300 logiciels⁹; plus de 41 000 partitions¹⁰; 34 000 cartes et plans¹¹; 4 437 000 photographies, diapositives, cartes postales, affiches et autres documents iconographiques.

6. Dont plus de 496 500 dans les seules bibliothèques municipales.

7. Hors La Villette qui propose 3 500 titres de vidéos sur un support unique.

8. Au 31 décembre 1997, les bibliothèques municipales ne proposent aucun cédérom en accès public. Les cédéroms sont en prêt à la médiathèque de la Villette.

9. Dont 1 200 logiciels à la médiathèque de la Villette.

10. Dont 37 800 partitions dans les bibliothèques municipales.

11. Dont plus de 20 000 dans les bibliothèques municipales.

Les acquisitions globales de 1997 sont également connues : 301 000 imprimés; 55 700 documents sonores¹²; plus de 3 700 cassettes vidéos et CDV; 590 cédéroms et 180 logiciels; 2 300 partitions; 74 000 photographies, diapositives, cartes postales, affiches et autres documents iconographiques. Le nombre total d'abonnements souscrits s'élève à 21 320 pour 15 920 titres.

L'activité

Les bibliothèques publiques parisiennes sont très largement utilisées par le public. On peut estimer le nombre d'entrées annuelles à 11 millions. L'amplitude d'ouverture est très variable selon les établissements. La bibliothèque la plus ouverte est la bibliothèque Sainte-Geneviève (72 heures par semaine sur six jours), les moins ouvertes sont les bibliothèques municipales (entre 26 et 44 heures par semaine sur cinq jours). Trois bibliothèques sont ouvertes le dimanche : la BnF, la BPI et la médiathèque de la Villette.

Tous les établissements accueillent le public sans restriction, à l'exception de la Bibliothèque nationale de France et de la bibliothèque Sainte-Geneviève, dont l'accès est soumis à des conditions d'âge¹³. En 1997, les bibliothèques qui assurent un service de prêt (les bibliothèques municipales et la médiathèque de la

12. Dont 47 500 phonogrammes acquis par les seules bibliothèques municipales.

13. Aux lecteurs de plus de 16 ans pour la BnF et aux lecteurs de plus de 18 ans ou titulaires du baccalauréat pour la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui néanmoins ouvre à tout public – enfants compris – le département de la bibliothèque nordique.

14. La mise en rapport de l'offre des bibliothèques regroupées dans l'OPLPP et de la population parisienne pourra être contestée. Il n'en reste pas moins que, si les bibliothèques de l'OPLPP ne sont pas réservées aux seuls Parisiens et sont donc fréquentées par un public très large (parisien, francilien, provincial, étranger), elles sont cependant à l'entière disposition des Parisiens.

Villette) ont prêté plus de 10 650 000 documents à 380 000 emprunteurs inscrits.

La consultation sur place n'est pas comptabilisée, sauf à la bibliothèque Sainte-Geneviève et dans les bibliothèques spécialisées de la ville de Paris.

On est impressionné par l'ampleur des ressources (cf tableau 1 page précédente). Cependant, ce tableau ne saurait s'apprécier réellement sans quelques commentaires et surtout sans une mise en perspective immédiate.

La nécessité d'une mise en perspective nationale et internationale

Quel est, à la fin de l'année 1997, le niveau de l'offre parisienne par rapport à la population à desservir¹⁴, en

L'Observatoire permanent de la lecture publique à Paris (OPLPP)

L'Observatoire permanent de la lecture publique à Paris (OPLPP) a été créé en avril 1995 à l'initiative de la Direction des affaires culturelles de la ville de Paris. C'est une structure interinstitutionnelle de coopération qui regroupe des représentants de toutes les instances concernées par le fonctionnement et le développement des bibliothèques à Paris : Direction des affaires culturelles de la ville de Paris, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque publique d'information au Centre Georges-Pompidou, médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, bibliothèque Sainte-Geneviève, ministère de la Culture et de la Communication (Direction du livre et de la lecture et Direction des affaires culturelles d'Ile-de-France), ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie (Sous-direction des bibliothèques et de la documentation) et le Conseil supérieur des bibliothèques. La Direction des affaires culturelles de la ville de Paris assure, depuis avril 1995, la coordination des travaux de l'OPLPP.

* Cf. l'article d'Aline Girard-Billon et Jean-François Hersent, « Pratiques des bibliothèques à Paris aujourd'hui : les résultats d'une enquête de l'OPLPP », BBF, 1998, n° 4, p. 13-22 et le compte rendu du colloque « Publics et usages des bibliothèques », organisé à Paris le 24 mars 1998, BBF, 1998, n° 4, p. 129-131.

Tableau 2
Comparaison statistique nationale
Paris et les réseaux de lecture publique des villes françaises de plus de 300 000 habitants (données 1997)

	PARIS/SM 2 175 200 h.	PARIS-OPLPP* 2 175 200 h.	MARSEILLE 897 726 h.	LYON 432 444 h.	TOULOUSE 365 933 h.	NICE 346 674 h.
Personnel						
- nombre d'habitants pour 1 emploi permanent	2 541	1 168	3 844	1 360	1 629	2 101
- proportion des emplois spécifiques	73%	74%	34%	62%	60%	74%
Budget						
fonctionnement						
- dont dépenses de personnel par habitant	84 F	NS	44 F	123 F	119 F	84 F
- dont dépenses d'acquisitions par habitant	10 F	30 F	11 F	15 F	11 F	9 F
Locaux						
- nombre de m ² pour 100 habitants	2,77 m ²	6,78 m ²	1,73 m ²	7,66 m ²	4,62 m ²	2,88 m ²
- nombre de places assises pour 1 000 habitants	1,76	4,0	0,76	3,8	3,2	1,9
Système informatique	Geac	Geac	Alis	Geac	Mullis	Dobus/ibis
Nombre total de terminaux	525	958	132	220	120	121
Nombre d'accès publics :						
- au catalogue en ligne	130	420	36	60	40	33
- à internet	0	25	0	6	3	0
Accès minimal (depuis l'extérieur)	non	non	oui	oui	non	non
Collections						
- nombre de livres par habitant desservi	1,84	2,84	1,19	3,71	2,08	1,97
- nombre de phonogrammes musicaux pour 100 habitants	21,5	22,44	14,12	33,13	9,94	41,99
- nombre de phonogrammes non musicaux pour 100 habitants	1,35	1,81	0,35	0,89	2,97	0,66
- nombre d'images animées pour 1 000 habitants	12,8	16,9	22,6	24,5	8,0	16,6
- nombre de documents électroniques pour 1 000 habitants	0,0	1,0	NC	2,3	0,6	6,2
Acquisitions						
- nombre de livres acquis pour 100 habitants	9,35	13,85	8,31	11,42	12,79	6,03
- nombre d'abonnements pour 1 000 habitants	3,8	9,8	2,5	18,9	15,0	7,3
- nombre de phonogrammes acquis pour 100 habitants	2,2	NS	1,98	0,75	1,43	2,48
- nombre de documents électroniques acquis pour 1 000 habitants	0,0	0,35	NC	NC	NC	NC
- nombre d'images animées acquises pour 1 000 habitants	1,7	NS	5,6	2,4	2,1	2,0
Public et prêt						
- pourcentage d'inscrits (taux de fréquentation)	16,00%	17,46%	5,02%	14,45%	11,38%	14,21%
- proportion d'adultes inscrits (adultes inscrits/total inscrits)	76%	NS	73%	77%	67%	72%
- proportion d'enfants inscrits (enfants inscrits/total inscrits)	25%	NS	27%	23%	43%	28%
- proportion d'inscrits résidant dans la commune	90,9%	NS	ND	81%	ND	99,8%
- nombre de prêts par habitant	4,8	4,9	2,4	6,4	3,1	3,4
- nombre de communications sur place pour 100 habitants	14,75	NS	11,99	34,73	55,52	40,97

* Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque publique d'information, Médiathèque de la cité des sciences et de l'industrie de la Villette, Bibliothèque Sainte-Geneviève, Bibliothèques municipales

termes de collections et d'acquisitions, mais aussi de locaux, de places assises, d'effectifs et de budgets? Quel est-il par rapport à celui de l'offre des autres grandes villes françaises?

Les autres grandes villes françaises

Dans le tableau présenté ci-dessus, ont été mises en parallèle les données les plus significatives concernant les villes de Paris, Marseille, Lyon, Toulouse et Nice, toutes villes dont la population est supérieure à 300 000 habitants¹⁵. Pour Paris, deux colonnes

ont été réalisées : Paris/bibliothèques municipales et Paris/bibliothèques OPLPP. Ont ensuite été listés les indicateurs d'activité les plus courants.

Il apparaît alors clairement que l'offre parisienne de lecture publique s'accroît de manière considérable si l'on prend en compte l'apport des bibliothèques extra-municipales (BnF, BPI, médiathèque de la Villette et bibliothèque Sainte-Geneviève). On passe ainsi de 2,77 m² à 6,78 m² pour 100 habitants, d'une offre de 1,84 imprimé à une offre de 2,84 imprimés par habitant, de 3,8 abonnements à 9,8 abonnements pour 1 000 habitants. Les imprimés acquis passent de 9,35 à 13,85 pour 100 habitants. Le nombre d'habitants pour un emploi perma-

nent varie lui aussi et passe de 2 141 à 1 168. Quant aux crédits d'acquisition de documents¹⁶, ils évoluent très positivement : de 10 francs à 30 francs par habitant.

L'augmentation est, en revanche, presque insignifiante dans les domaines où la performance est réalisée par un seul établissement ou un seul type d'établissement. C'est le cas de l'offre en documents sonores, proposée presque exclusivement par les bibliothèques municipales; c'est le cas aussi du nombre de prêts par habitant (les prêts sont le fait des seules bibliothèques municipales et de la médiathèque de la Villette).

15. Comparaison statistique rendue possible grâce aux données fournies par la DLL.

16. Tous supports, tous publics.

Dans ce tableau sont mises en parallèle les données chiffrées de trois villes européennes (Paris, Madrid et Hambourg) et de quatre villes américaines (New York¹⁹, Chicago, Brooklyn et Queens). Pour Paris, comme dans le cas de la comparaison statistique nationale, on a pris soin de distinguer Paris/bibliothèques municipales et Paris/bibliothèques OPLPP.

Le choix s'est porté sur des villes qui sont des métropoles urbaines de culture occidentale, d'un niveau de vie à peu près équivalent et d'une population d'un volume qui reste comparable en dépit de variations non négligeables²⁰.

Si l'on prend en compte les seules BM, la première constatation est celle d'une grande différence de niveau entre les bibliothèques publiques nord-américaines et européennes – ce n'est pas un constat nouveau – notamment en matière d'horaires d'ouverture au public : 7 jours sur 7 avec une ouverture moyenne de 49 heures par semaine pour les quatre villes des États-Unis retenues.

L'offre documentaire y est plus importante. Les bibliothèques du Queens proposent 3,80 livres par habitant contre seulement 1,84 livre pour les bibliothèques municipales parisiennes, 0,31 livre par habitant pour Hambourg et Madrid. Les autres supports sont également mieux représentés : jusqu'à 310 disques compacts pour 1 000 habitants à New York et 69 vidéos pour 1 000 habitants dans le Queens, contre respectivement 138 CD et près de 13 vidéos pour 1 000 habitants offerts par les bibliothèques municipales de Paris, la plus performante des villes européennes retenues. Les acquisitions annuelles atteignent 47 documents par habitant dans le Queens,

contre 13,5 à Paris, avec une dépense par habitant bien supérieure dans l'ensemble aux États-Unis.

On constate le succès des bibliothèques publiques américaines auprès du public, puisque le taux de fréquentation peut être très élevé, jusqu'à 73,2 % à Brooklyn, contre seulement 14 % dans les BM parisiennes.

L'apport
des bibliothèques
membres de l'OPLPP
change favorablement
la situation
de la capitale française
et grâce à la BnF,
à la BPI,
à la médiathèque
de La Villette
et à la bibliothèque
Sainte-Geneviève,
un service
de bibliothèques
est assuré
7 jours sur 7,
avec une moyenne
d'ouverture
hebdomadaire
de 58 heures

Le nombre annuel d'entrées atteint 11,6 millions dans les bibliothèques du Queens, près du double de la fréquentation des BM de Paris.

La proportion du personnel spécifique au sein des réseaux de bibliothèques semble être représentée de manière égale entre les villes européennes et américaines. Toutefois, le rapport nombre d'agents/population

à desservir est à l'avantage des bibliothèques américaines. Les bibliothèques publiques d'Amérique du Nord sont donc sans conteste plus performantes.

L'apport des bibliothèques membres de l'OPLPP change favorablement la situation de la capitale française. Grâce à la BnF, à la BPI, à la médiathèque de La Villette et à la bibliothèque Sainte-Geneviève, un service de bibliothèques est assuré 7 jours sur 7, avec une moyenne d'ouverture hebdomadaire de 58 heures. Les entrées annuelles approchent les 11 millions, un chiffre équivalent à celui des bibliothèques du Queens.

Dans le domaine documentaire, l'offre parisienne atteint 2,84 livres par habitant (un taux qui se rapproche des taux américains) et 143 CD pour 1 000 habitants, mais les dépenses d'acquisitions de documents par habitant des villes européennes (Madrid, Hambourg et Paris/BM) sont inférieures aux moyennes américaines. Le rapport nombre d'agents/population à desservir est maintenant à l'avantage des bibliothèques de l'OPLPP.

Force est donc de constater que les bibliothèques de la capitale ne peuvent se comparer avec les bibliothèques publiques nord-américaines que si l'on réunit l'ensemble des moyens disponibles et de l'offre documentaire proposée, ce qui ne manque pas d'ouvrir des axes de réflexion. La comparaison, très favorable à Paris, entre la capitale française et les deux autres villes européennes représentées, Madrid et Hambourg, ne dispense pas d'envisager la situation avec réalisme.

Perspectives d'avenir de la lecture publique à Paris

Le parallèle entre Paris et les autres grandes villes françaises est aujourd'hui beaucoup plus favorable pour la capitale qu'il ne l'a été. Mais cette

19. Soit Manhattan, Bronx et Staten Island.
20. Les statistiques de l'INTAMEL présentent les données des seules villes adhérant à l'association.

embellie risque d'être de courte durée. Les villes de Marseille, Toulouse et Nice ont en effet chacune un projet d'ouverture de bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR). Elles vont donc prochainement construire de nouveaux équipements : Toulouse (9300 m² utiles en 2001), Nice (8600 m² utiles en 2001) et Marseille (18000 m² utiles en 2002). La comparaison que l'on fera demain avec l'offre des quatre villes françaises de plus de 300000 habitants risque fort d'être de nouveau négative pour Paris.

Quant à l'analyse internationale, elle a permis de mettre en évidence

des tendances qui ne risquent pas de s'inverser dans les années à venir.

Dans les prochaines années, le paysage documentaire de la capitale n'évoluera que peu. À plus ou moins long terme, il faut pourtant que l'offre parisienne de lecture publique s'accroisse : trop de déficiences sont constatées.

Ceci signifie que de gros efforts d'investissement sont à faire, en particulier dans le domaine de la lecture publique municipale, mais aussi dans le secteur universitaire, dont la situation n'a guère été analysée ici, mais dont l'insuffisance de l'offre parisienne est connue. Davantage de m² de bibliothèques municipales,

de m² de bibliothèques universitaires sont donc nécessaires pour répondre à la demande des publics. De plus, une coopération active entre les membres de l'OPLPP s'impose pour une meilleure utilisation des ressources (politique de titres et d'exemplaires, accès partagé aux catalogues), une complémentarité des horaires d'ouverture et des services. Les responsables des bibliothèques de la capitale ne peuvent ignorer que c'est ensemble – et seulement ensemble – qu'ils arriveront à satisfaire la demande de leurs publics.

Octobre 1999